

L'Agenda 21 local:

**un outil intégré de
développement durable viable et
de gouvernance territoriale**

Par Christiane Gagnon

Ph.D. en aménagement, professeure UQAC

Responsable de l'axe DD du CRDT

christiane_gagnon@uqac.ca

Colloque sur le développement durable du CRE

Gaspé, 18-19 mai 2006



centre de recherche sur le
développement **territorial**

UQAC – UQAR – UQAT – UQO



Plan de présentation

1. Qu'est-ce qu'un Agenda (A) 21 local?
2. Où en sommes-nous?
3. Pourquoi une Ville se dote d'un A21L?
4. Quelle est la valeur ajoutée?
5. Rôle des élus
6. Projet pilote québécois de St-Félicien et Sorel-Tracy
7. Contexte et opportunités
8. Défis
9. Recommandations
10. Conclusion



centre de recherche sur le
développement **territorial**
UQAR – UQAR – UQAT – UQO



1. Qu'est- ce qu'un Agenda 21 local?

- Agenda 21 = programme de DD du XXI^e du Sommet de la terre à Rio, 1992
- Collectivités territoriales conviées à se doter d'ici 1996 (Chap. 28)
- Agenda 21 **local** =
processus **multisectoriel, partenarial, participatif**
initié par la Ville ou par un organisme du milieu
destiné à atteindre localement les buts de l'A21
au moyen: état des lieux, consultation, plan d'action
à long terme et suivi élaboré par communauté
sur la base des **enjeux** locaux et prioritaires de DD



centre de recherche sur le
développement **territorial**
UQAC – UQAR – UQAT – UQO



1. Qu'est- ce qu'un A21L?

- Les éléments clés sont :
 - > participation de l'ensemble de la communauté
 - > évaluation de l'état des lieux
 - > cibles à déterminer pour réaliser des objectifs spécifiques (plan d'action)
 - > suivi
- Projet mobilisateur de territoire (acteurs, citoyens) et opérationnel (plan d'action/ priorités/orientations) pour guider les décisions court/moyen/ long terme



2. Où en sommes-nous?

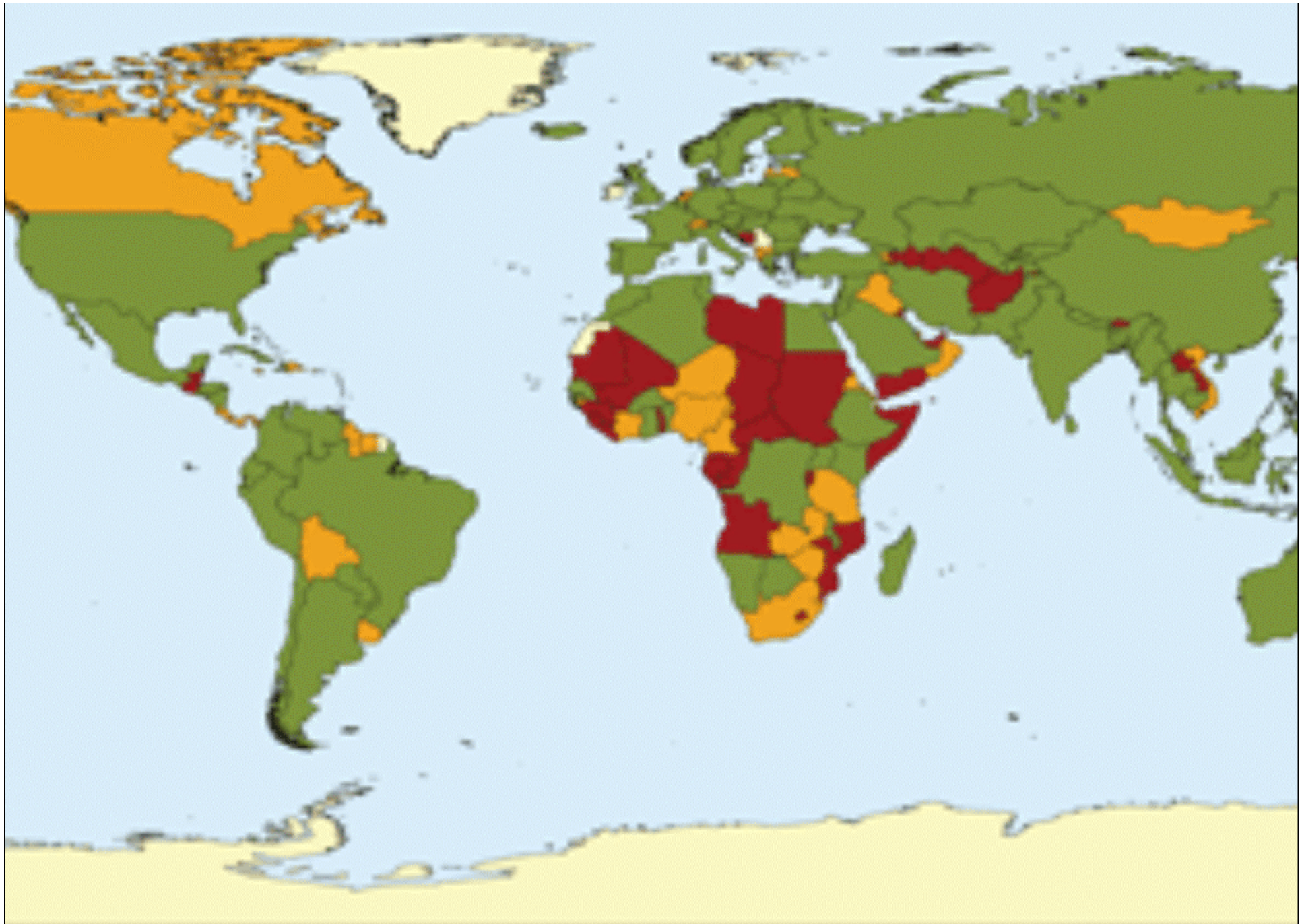
- 2006 : **Québec**, initiatives en cours: Estran (4), Lavaltrie, Baie Saint-Paul, Asbestos, Matawinie et 1 projet- pilote: Sorel-Tracy, Saint-Félicien
- 2004: Canada, Hamilton-Wenworth une communauté exemplaire pour A21L
- + 6 500 dans le monde, dont la majorité (80%) en Europe
- 2002: À Johannesburg, les élus locaux plaident à nouveau en faveur des A21L pour tous d'ici 2012. La Charte d'Aalborg a été signée par 1400 villes européennes



centre de recherche sur le
développement **territorial**

UQAC – UQAR – UQAT – UQO





légende: **vert** = soumis: **jaune**= en négociation: **rouge**= non déclaré

2. Exemples de motivations* justifiant une initiative locale

Graz, Autriche A21



Souci d'harmoniser les enjeux environnementaux d'une ville touristique et les enjeux économiques

Dunkerque, France



Volonté de solidariser l'aménagement urbain et le développement industriel

Hamilton-Wenworth,
Ont. Canada



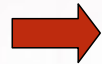
Motivé par leur rôle de communauté modèle dans le cadre du programme international ICLEI

Sorel-Tracy



Reconversion de l'économie vers les technologies env. Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre. Concertation ville-région

Whyalla, Australie



Réduire la dépendance industrielle en stimulant la création d'emplois à partir des ressources locales



centre de recherche sur le
développement **territorial**

UQAC – UQAR – UQAT – UQO



2. Exemples de projets/initiatives

Graz, Autriche A21



Programme Écocity-Local A21
définit des objectifs
environnementaux et contient 3
projets visant réduction pollution et
consommation énergies fossiles

Dunkerque, France



Schéma d'environnement industriel
pour planifier économie selon
environnement et consultation

Hamilton-Wenworth,
Ont. Canada



Depuis 1990 : Vision 2020. 110
projets Santé. Économie locale : 45
projets. Forums. 28 indicateurs QdV.
Projets économie d'énergie

Whyalla, Australie



Construction de partenariats et
projets favorisant un développement
endogène basé sur la valorisation
des ressources naturelles et des
technologies propres



centre de recherche sur le
développement **territorial**
UQAC – UQAR – UQAT – UQO



3. Pourquoi se doter d'un A21L?

- Faire face aux changements rapides: s'adapter adéquatement avec créativité/innovation et éviter erreurs coûteuses
- faire + avec – : amélioration continue
- mettre à contribution les forces vives tout en favorisant + cohésion sociale + démocratie participative + citoyenneté responsable
- répondre aux besoins fondamentaux, attentes et aspirations
- se donner un **projet de territoire** fédérateur selon les capacités écologiques du territoire et des principes de DDV. Donc passer d'une logique sectorielle à une logique territoriale

4. Quelle valeur ajoutée de A21L?

- Responsabilisation des acteurs pour milieu offrant + santé + meilleure et accès eau – de déchets
- progrès dans éducation et renforcement des collectivités territoriales
- + coopération entre acteurs (public, privé, communautaire) autour d'une vision de territoire et un renforcement de l'appartenance
- augmentation de la confiance des citoyens vis-à-vis institutions et élus
- mode de gestion moins réactif/pièce, moins politisé et + proactif
- Importantes améliorations au sein des structures municipales et + cohérence

5. Le rôle des élus

- Assurer un leadership pour appuyer formellement une démarche d'A21L
- encourager/soutenir avec ressources humaines et financières le comité A21L et intégrer le plan d'action aux priorités Ville
- tenir compte, dans la prise de décision, des volontés exprimées à travers l'A21L
- donner l'exemple en appliquant, à l'intérieur de l'organisation ville, des stratégies et des pratiques de DD



centre de recherche sur le
développement **territorial**
UQAC – UQAR – UQAT – UQO



6. Les acteurs du projet pilote québécois St-Félicien et Sorel-Tracy

- Maires, conseillers, DG, cadres des Villes
- 2 **comités de parrainage** formé soit majoritairement de citoyens/leaders dans leur milieu ou de représentants d'organisations
- comité **d'accompagnement** et de coordination: CQDD, CREM, UQAM et UQAC, secrétaire
- Partenaires financiers: FAQDD, FSC, Villes



centre de recherche sur le
développement **territorial**
UQAC – UQAR – UQAT – UQO



6. Étapes de la démarche: Saint-Félicien

1. Engagement Ville et formation du C. parrainage (CP)
2. État des lieux et réappropriation des enjeux DD
3. Formation par équipe d'accompagnement sur DD au CP, communauté, Ville
4. Élaboration des priorités/projets/vision par consultation publique
5. Choix des actions prioritaires et élaboration du plan d'action par CP
5. Communication de A21L aux décideurs et à la communauté
6. Suivi et évaluation



État des lieux de Saint-Félicien



dans une perspective de
développement
durable et **viable**



centre de recherche sur le
développement **territorial**
UQAC – UQAR – UQAT – UQO



6. Enjeux initiaux de l'état des lieux

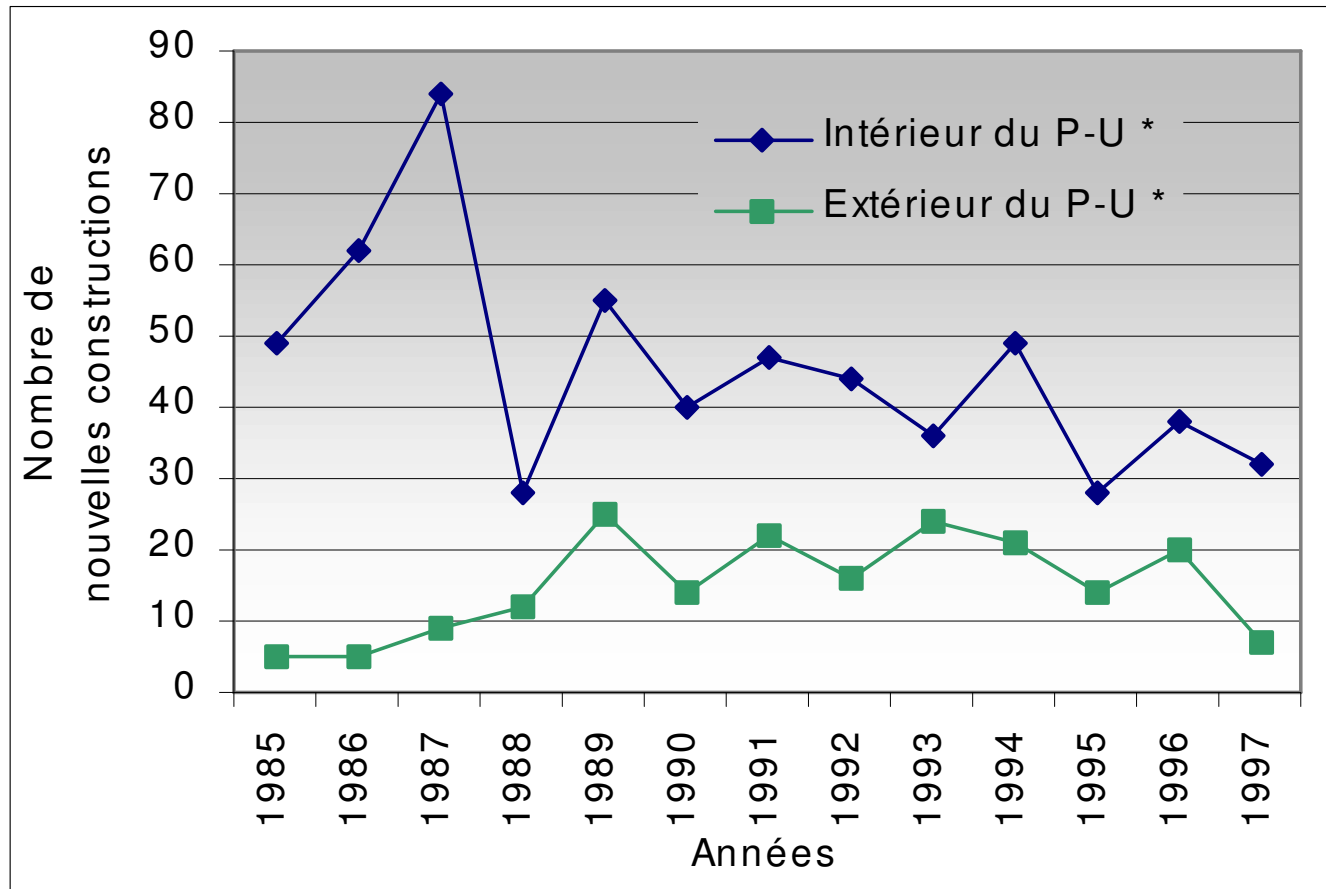
1. Redresser la croissance démographique
(évolution population, niveau de scolarité, densité population rural/urbain...)
2. Cohabitation des usages du territoire
(étalement urbain, reconversion des résidences,...)
3. Transport urbain viable
(sécurité routière, utilisation voiture, modes de transports alternatifs, ...)
4. Gestion environnementale intégrée
(qualité des eaux de surfaces, consommation hydroélectrique, ...)
5. Économie locale
(chômage, disparité des revenus, diversification du marché de l'emploi, ...)
6. Gouvernance et citoyenneté
(représentation politique selon les sexes, participation aux élections, ...)
7. Équité et cohésion sociale
(partage de l'emploi, vie communautaire, ...)
8. Qualité de vie
(accessibilité à la propriété, revitalisation du CV, santé publique,...)



centre de recherche sur le
développement **territorial**
UQAC – UQAR – UQAT – UQO



6. État des lieux sur la construction domiciliaire à Saint-Félicien, 1985-1997



Agenda 21 local de Saint-Félicien

Un Agenda 21, c'est quoi?

C'est un exercice collectif permettant aux citoyens d'agir sur le développement de leur municipalité

Comment peut-on y prendre part?

ON S'INSCRIT POUR PRÉSENTER SON OPINION, SES PRIORITÉS, SES PROJETS LORS DE LA RENCONTRE DU 16 MARS À

- www.ville.stfelicien.qc.ca à la deuxième page, cliquer sur «AGENDA 21 local»
- à la page «description et mise en contexte de l'Agenda 21», cliquer sur «inscription à la session de présentation de projet».

16 mars : Interventions du public et ateliers en groupe

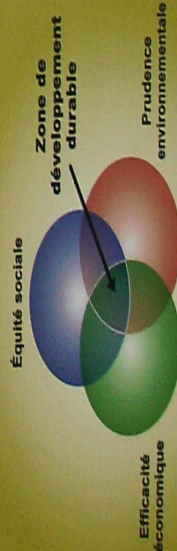
L'objectif est de recueillir vos opinions et vos préoccupations majeures pour que le plan d'action vous ressemble. Les participants pourront s'exprimer sur un ou des sujets au micro ou en atelier.

À 19h, à la salle du Conseil de ville

Pour que votre ville vous ressemble... Jusqu'au 1^{er} avril 2006 pour déposer un projet

Votre projet pourrait être inclus au plan d'action qui sera proposé au Conseil de ville en juin 2006.

L'être humain est au cœur du développement durable



Présentez-nous des projets! Donnez-nous votre opinion.

En présentant un projet en cours ou planifié, en lien avec des sujets abordés durant les consultations, vous participerez à mettre en oeuvre les changements souhaités!

Pour plus de détails, consultez la liste des sujets présentés à chaque soir, ainsi que la fiche à remplir pour présenter un projet, et les deux grilles avec lesquelles nous observerons votre projet.

www.ville.stfelicien.qc.ca



Centre québécois de développement durable

7. Contexte et opportunités

- Influence du protocole de Kyoto + autres traités internationaux + normalisation (ISO)
- décentralisation et nouvelles ententes entre gouv. locaux et centraux (ex. pactes ruraux)
- culture partenariale: ex. Tables multipartites
- Loi 118 sur DD
- écoconditionnalité (ex. CLD)
- existence de fonds verts (ex. FCM, FQDD, HQ, Gaz Métro)



centre de recherche sur le
développement **territorial**
UQAC – UQAR – UQAT – UQO



8. Les défis de mise en œuvre

1. Arrimage du plan d'action de l'A21L avec autres initiatives dont celle des localités plus sûres
2. Arrimage avec politiques locales actuelles et à venir et réglementation d'urbanisme: la planification environnementale intégrée à la planification urbaine
3. Acceptation d'un mode de gouvernance + citoyenne
4. Intégration d'une approche globale de gestion
5. Renforcement des capacités des élus et de leur administration
6. Appuis et incitatifs des gouvernements, sociétés et entreprises
7. Solidarité et responsabilisation par rapport aux biens de l'humanité et des plus fragiles



9. Recommandations: vers des communautés viables

1. Formation d'une Table provinciale sur A21L ayant pour mandat d'évaluer les programmes en convergence avec les initiatives locales de DD
2. Identifier des incitatifs économiques pour soutenir les initiatives locales (tarification, crédits Kyoto, quote-part exploitation des ressources, etc.)
3. Mettre sur pied un programme de formation pour élus et employés municipaux sur DD et planification/gestion environnementale
4. Mettre en phase les réglementations urbanisme/environnement avec A21L
5. Conditionner l'attribution des fonds régionaux et du financement sectoriel à l'application de principes/outils de DD
6. Faire (re)connaître les expériences d'A21L au Québec auprès des autres municipalités



10. Conclusion (...)

- A 21L: un outil intégré de DDV
 - temporellement: horizons présent/futur
 - multifonctionnel/multidimensionnel: fait le pont entre social/environnement/économie/territoire
 - multiscalair: du local au global et vice-versa
 - multi-acteurs: privé, public, communautaire
- A 21L: renforce les **capacités** des collectivités et celles des communautés afin de
 - se positionner et maîtriser les changements
 - adopter modèle de gouvernance territoriale qui permet de mieux répondre aux besoins locaux



centre de recherche sur le
développement **territorial**
UQAC – UQAR – UQAT – UQO



10. Conclusion

- nouveau mode de **gouvernance**: l'ensemble de la communauté est invité à influencer :
 - la prise de décision avec transparence,
 - le devenir de son territoire et son aménagement pour + cohésion sociale + de + sens au vécu environnemental local
- approche **globale** de gestion associant
 - le long terme (10-15 ans)
 - la multidimensionnalité
 - la multifonctionnalité
- et centrée sur la **qualité de vie, maîtrise du territoire et justice sociale**



centre de recherche sur le
développement **territorial**
UQAC – UQAR – UQAT – UQO



Citation sur les liens entre justice sociale et durabilité urbaine

« Nous, villes, sommes conscientes que les populations les plus démunies sont les plus touchées par les problèmes d'environnement (bruit, pollution (...), insuffisance des équipements, insalubrité des logements, manque d'espaces verts) et les moins aptes à les résoudre. L'inégalité des richesses est à l'origine de comportements insoutenables dont elle rend l'évolution plus difficile. Nous voulons intégrer à la protection de l'environnement les exigences sociales essentielles de la population ainsi que les programmes d'action sanitaire, de l'emploi et du logement » *Déclaration des Villes européennes pour la durabilité (Charte d'Aalborg, 96)*



centre de recherche sur le
développement **territorial**
UQAC – UQAR – UQAT – UQO



Les partenaires



Équipes impliquées

- Villes de Sorel-Tracy et de St-Félicien
- CRE-Montérégie
- Centre Québécois de Développement Durable (CQDD)
- Comités de parrainage de Sorel-Tracy et de St-Félicien
- GEIGER (UQAM) et CRDT (UQAC)



centre de recherche sur le
développement **territorial**
UQAC – UQAR – UQAT – UQO



MERCI!

Sites utiles:
Argumentaire en faveur des A21L
au Québec

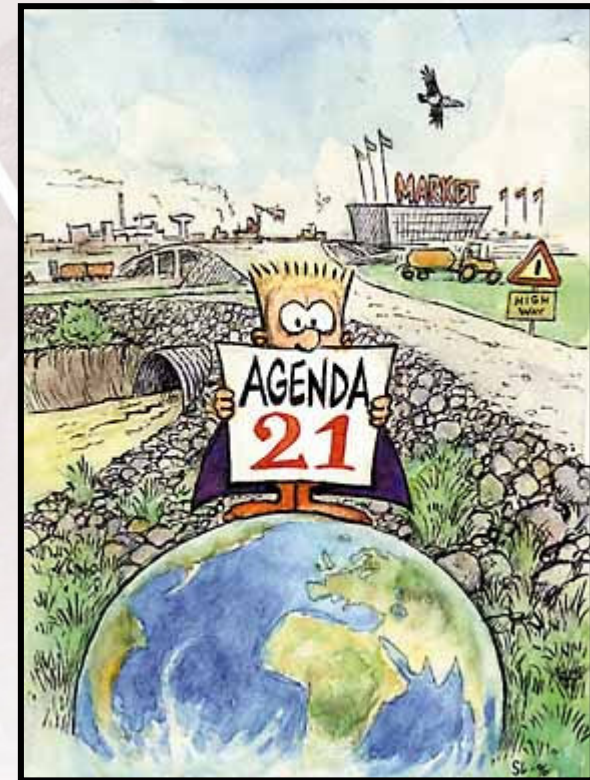
<http://www.uqac.ca/msiaa/articlesCG/R-05>

Ville de Saint-Félicien

<http://www.ville.stfelicien.qc.ca/site/pageA21.htm>

Ville de Sorel-Tracy

www.ville.sorel.qc.ca



Centre de recherche sur le développement **territorial**
(CRDT)

UQAC-UQAR-UQAT-UQO

300, allée des Ursulines

Rimouski, Québec, Canada

G5L 3A1 www.uqar.qc.ca/crdt



centre de recherche sur le
développement **territorial**

UQAC – UQAR – UQAT – UQO

